



**Aile Francophone de la
Fédération Royale Belge de Tennis de Table
Comité Provincial de Bruxelles/Brabant Wallon**



INTERCLUBS DECOUVERTE 24/25

Règlement



SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT

* L'Interclubs-Découverte des joueurs débutants est réservé uniquement aux jeunes des catégories **poussins à juniors** inclus, **affiliés figurant dans la liste de force** et ayant l'indice **E6 ou NC** (Jeunes filles D6/NC).

* Afin d'éviter de trop grandes différences d'âge lors de cette découverte de la compétition, l'Interclubs découvertes « Messieurs » sera divisé en 2 catégories : Poussins -> Minimes + Cadets -> U19. Si cela est nécessaire pour composer une équipe, un joueur peut être aligné dans la catégorie supérieure, i.e. en cadets -> U19. Au minimum un joueur de la catégorie concernée doit être aligné dans l'équipe.

* Les Dames peuvent être inscrites dans une équipe Messieurs à la condition qu'elles soient sur la liste de force Messieurs également.

* Lorsqu'un jeune a disputé **plus de 20 rencontres individuelles toutes saisons confondues en dehors de l'interclubs-découverte, des Interclubs Jeunes, des Préping et des compétitions provinciales jeunes, il perd automatiquement** sa qualification pour encore jouer par la suite en interclubs découverte. Ne sont donc pris en compte dans cette restriction uniquement les matchs joués en interclubs séniors (y compris la P5 jeunes), ceux joués lors des tournois de club et ceux joués lors des compétitions provinciales séniors.

* Les équipes seront rassemblées en séries de 6, 7, ou 8 équipes. Il n'y a **pas de matchs aller-retour** et donc on ne rencontre une autre équipe qu'une seule fois, soit à domicile, soit en déplacement.

* Les premiers de poule (2 en principe, à déterminer précisément en fonction du nombre de poules) sont qualifiés pour la journée finale.

* Le calendrier sera établi en fonction des dates acceptables pour les clubs tout en évitant les semaines durant lesquelles se déroulent une phase du préping BBW (09/02/25 et 30/03/25).

* Cet interclubs ne donne lieu ni à montée ni à descente ; cependant des récompenses sont prévues pour les meilleures équipes et les résultats des rencontres individuelles entreront en compte pour l'établissement informatique du classement du joueur.

* **Les règlements sportifs seront d'application.**

* Tous les participants Non-Classés ou E6 pourront être alignés indifféremment sur la feuille de match. Cependant, l'affiliation comme joueur à l'Aile Francophone est indispensable (pas la catégorie « affilié non joueur » ni « licence récréatif »).

* Jours de compétition :

- les **Samedis 11/01 – 18/01 – 25/01 - 15/02 – 22/02 – 08/03 – 15/03**

- la **journée finale** est prévue le **Dimanche 13 avril 2024**.

* Un club ne disposant d'aucune table libre le samedi, chez lui ou dans un autre club, pourra néanmoins inscrire une ou des équipes qui joueront en déplacement chaque semaine.

* Un club peut inscrire plusieurs équipes ; elles se distingueront entre elles par des chiffres (exemple : Piranha 1, Piranha 2, etc...)

* Chaque équipe Messieurs ou mixte se composera de 3 joueurs NC et/ou E6 (D6 pour les dames).

* L'encodage des résultats « prise rapide » doit être effectué pour le **dimanche 9h00**, l'encodage « complet » pour le mercredi 12h00

Lors de chaque Interclubs à domicile, un responsable/membre du club visité doit être présent pour encadrer les débutants (joueurs et parents). Celui-ci signera la feuille en tant que JA.

Suite aux nombreux forfaits ayant eu lieu l'an passé, des amendes seront d'application pour cette saison 2024/2025 :

- En cas de **forfait NON PREVENU 24H au moins avant la rencontre**, amende de 25 euros (code 33).
- En cas de **forfait PREVENU 24H au moins avant la rencontre**, amende de 12,50 euros (code 21).
- En cas de **non envoi des feuilles de matchs ou d'absence de communication des résultats**, amende à 50% du tarif.

Les montants des forfaits seront reversés aux clubs lésés et des frais de déplacement pourront également être réclamés.

Les inscriptions des équipes sont totalement gratuites et doivent parvenir chez
Séverine Leroy : Rue Duysburgh 28 – 1090 Bruxelles,
ou **severineleroy0412@gmail.com**

et ce pour le **15 décembre 2024** au plus tard.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CLUB :

Jeunes poussins à minimes DEBUTANTS « MESSIEURS »					
EQUIPE	JOUR DE MATCH	HEURE	JOUR DE RESERVE	HEURE	LOCAL
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Jeunes cadets à U19 DEBUTANTS « MESSIEURS »					
EQUIPE	JOUR DE MATCH	HEURE	JOUR DE RESERVE	HEURE	LOCAL
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Jeunes poussines à juniores DEBUTANTES « DAMES »					
EQUIPE	JOUR DE MATCH	HEURE	JOUR DE RESERVE	HEURE	LOCAL
1					
2					
3					
4					